



COMMENT FONCTIONNENT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT À AMQUI?

1 DÉNEIGEMENT 2 FONDANTS ET ABRASIFS 3 RAMASSAGE ET SOUFFLAGE

D'abord, les zones prioritaires sont déneigées.

Ensuite viennent les secteurs spécifiques (côtes, courbes, arrêts, etc.), puis les zones résidentielles.

Les camions épandeurs (sel, abrasif ou mélange 50/50) sont déployés dès le début des précipitations, surtout dans les zones prioritaires et à risque (côtes, courbes, arrêts, etc.).

Cette étape débute seulement lorsque les précipitations sont terminées. Le soufflage est préconisé lorsque celui-ci est nécessaire.

ZONES PRIORITAIRES

- BOULEVARD SAINT-BENOÎT
- AVENUE DU PARC
- AVENUE GAËTAN-ARCHAMBAULT

- ROUTE DE LA GRANDE LIGNE
- SECTEURS AVEC TRAFIC DENSE : RUES PROULX - D'AUTEUIL - DES FORGES ET DU PONT

INTERDICTIONS

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est interdit de déposer la neige dans la rue, sur les trottoirs, près d'une borne d'incendie ou sur l'andain de la déneigeuse.

Andain de neige : Il est interdit de balayer l'andain de neige (l'ourlet laissé par la déneigeuse) sur la voie publique. Vous devez le disposer sur votre terrain.

Placer vos bacs sur votre terrain **et non sur le trottoir.**

Toujours laisser 1 m entre chaque bac.

Placer vos bacs à l'intérieur de la bordure du chemin. Le camion de collecte possède des bras mécanisés qui peuvent s'allonger pour agripper le bac. Vous pouvez le placer **minimalemen**t à 1 m de la bordure du chemin.

RECOMMANDATION

Aménagement : Installer des balises pour délimiter votre terrain et protéger vos arbustes et clôtures, tout en laissant l'espace nécessaire à la circulation d'un camion de déneigement et d'un véhicule en sens inverse.

- **125 km de chaussée • 9 cols bleus pour tout le réseau routier d'Amqui**
- **14 km de trottoirs**
- **222 bornes d'incendie à dégager**